



COMPTÉ DE CAMPAGNE

Édition 2006

IDENTIFICATION DU CANDIDAT OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (À REMPLIR EN MAJUSCULES)

Nom (utilisé pour la déclaration de candidature à la préfecture) :

Prénom : Mme Mlle M. (entourer la mention utile)

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : (pers.) (prof.) Télécopie :

Courriel :

Type d'élection : Date du 1^{er} tour : Date du 2^e tour :

En cas de scrutin de liste, nom de la liste :

Nom et prénom du suppléant (pour les élections législatives)

Circonscription : Département :

Pourcentage de voix obtenu : 1^{er} tour : 2^e tour :

SYNTHÈSE DU COMPTE (Toute somme doit être arrondie à l'unité la plus proche)

Le compte est établi en Euros ou francs CFP

TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES T.T.C.

(ne comprenant pas le montant obtenu ou à obtenir de la préfecture au titre de l'art. R 39 du Code électoral)RE

TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES T.T.C.

(ne comprenant pas les dépenses de la campagne officielle remboursables au titre de l'art. R 39 du Code électoral)DE SOLDE : S Montant de la dévolution ⁽¹⁾ : DEV = S-APDEV - à des établissements d'utilité publique - à une association agréée de financement
de formation politique **Vu, et certifié exact le compte et ses annexes, le candidat :**
(signature)

Date

(1) Montant du solde S diminué du montant de l'apport personnel AP du candidat
A ne remplir que si AP < S

ÉTAT DES RECETTES DE CAMPAGNE (Toute somme doit être arrondie à l'unité la plus proche)

	RA Recettes versées au compte du mandataire	RB Paiement par les formations politiques	RC Concours en nature	RD TOTAUX
7010 – dons des personnes physiques				
7021 – versements personnels du candidat ⁽²⁾ au mandataire				
7022 – emprunts bancaires du candidat				
7023 – emprunts auprès des formations politiques				
7025 – emprunts auprès des personnes physiques				
7031 – versements définitifs des formations politiques				
7032 – montant des dépenses payées directement par les formations politiques				
7050 – concours en nature fournis par le candidat				
7051 – concours en nature fournis par les formations politiques				
7052 – concours en nature fournis par les personnes physiques				
7580 – produits divers				
7600 – produits financiers				
TOTAUX				

 Report du total de la colonne **RD**

 7026 – montant des frais financiers payés directement par le candidat ⁽²⁾ (= montant du compte 6613)

 7027 – montant des menues dépenses payées directement par le candidat ^{(2) (3)} (= montant du compte 6789)

TOTAL GÉNÉRAL RE

 (total colonne **RD** + compte 7026 + compte 7027)

 Apport personnel du candidat = **RD 7021 + RD 7022 + RD 7023 + RD 7025 + compte 7026 + compte 7027**

AP

(2) Le mot CANDIDAT désigne collectivement le candidat et son suppléant pour les élections législatives, tous les candidats d'une liste pour les élections municipales, régionales et européennes.

(3) **ATTENTION** : le CANDIDAT ne peut payer directement que de menues dépenses dont le montant global est faible par rapport au total des dépenses et négligeable au regard du plafond des dépenses autorisées. **ATTENTION** : les dépenses antérieures à la désignation du mandataire et payées directement par le candidat ou à son profit, doivent faire l'objet d'un remboursement par le mandataire.

(4) Non compris les honoraires et frais d'avocat, d'avoué, d'huissier ainsi que les frais de justice (décisions du Conseil constitutionnel du 25 novembre 1993).

ÉTAT DES DÉPENSES DU COMPTE DE CAMPAGNE (Toute somme doit être arrondie à l'unité la plus proche)

	DA dépenses payées par le mandataire	DB dépenses payées par les formations politiques	DC concours en nature	DD TOTAUX
6051 – matériels (valeur d'utilisation)				
6060 – achats de fournitures et de marchandises				
6132 – location ou mise à disposition immobilière				
6135 – location ou mise à disposition de matériel				
6400 – personnel salarié recruté spécifiquement pour la campagne, y compris charges sociales				
6210 – personnel intérimaire				
6211 – personnel mis à disposition				
6226 – honoraires ⁽⁴⁾ et conseils en communication				
6229 – honoraires d'expert-comptable				
6230 – productions audiovisuelles (film, DVD), internet, services télématiques				
6237 – publications, impressions hors dépenses de la campagne officielle (art. R 39)				
6235 – enquêtes et sondages				
6240 – transports et déplacements				
6254 – réunions publiques				
6257 – frais de réception				
6260 – frais postaux et de distribution				
6262 – téléphone et télécommunications				
6280 – frais divers				
6600 – frais financiers				
TOTAUX				

Report du total de la colonne DD
6613 – frais financiers payés directement par le candidat ⁽²⁾
(= montant du compte 7026)

6789 – menues dépenses payées directement
par le candidat ^{(2) (3)} (= montant du compte 7027)

TOTAL GÉNÉRAL DE

(total colonne **DD** + compte 6613 + compte 6789)

IDENTIFICATION DU MANDATAIRE

En cas de mandataires successifs, joindre un feuillet supplémentaire par mandataire

 Mandataire financier (personne physique)

(à cocher s'il y a lieu)

• **Nom** : **Prénom** :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Courriel : Télécopie :

• **Déclaration du mandataire à la préfecture de** : **en date du** :

Identification du compte bancaire ou postal unique ouvert par le mandataire *(joindre un RIB)*

Intitulé du compte : N° du compte.....

Nom de l'agence : Adresse :

Code postal : Ville :

 Association de financement électoral, joindre les statuts et la liste des membres du bureau

(à cocher s'il y a lieu)

• **Intitulé de l'association** :

Adresse du siège social :

Code postal : Ville : Tél :

• **Nom du président** : **Prénom** :

Code postal : Ville : Tél :

Courriel : Télécopie :

• **Déclaration de l'association à la préfecture de** : **en date du** :

Identification du compte bancaire ou postal unique ouvert par l'association de financement *(joindre un RIB)*

Intitulé du compte : N° du compte.....

Nom de l'agence : Adresse :

Code postal : Ville :

IDENTIFICATION DE L'EXPERT COMPTABLE ⁽⁵⁾

Nom ou dénomination sociale :

Nom du représentant de la société d'expertise :

Inscrit au tableau de :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Courriel : Télécopie :

Commentaire de l'expert-comptable :

.....

.....

.....

.....

L'expert-comptable

(identité du signataire, cachet et signature)

Date du visa du compte

Pièces jointes : annexe 1 nombre de pages :

annexe 2 nombre de pages :

annexe 3 nombre de pages :

Cocher les cases utiles et indiquer le nombre de pages

annexe 4 nombre de pages :

annexe 5

(5) Inutile s'il n'y a eu ni dépense en dehors de la campagne officielle, ni recette, ni concours en nature. Dans ce cas, remplir l'annexe 5.

Nom du candidat (ou du candidat tête de liste) :

Date du scrutin :

Type d'élection :

Circonscription :

Édition 2006

ANNEXE 1

(à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

Liste des donateurs

Page

- L'article L. 52-8 du Code électoral fixe le plafond de ces dons à 4 600 € par donateur et par élection.
- Les dons supérieurs à 150 € doivent obligatoirement être versés par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire.

Nom – Prénom (en lettres capitales)	Montant des dons en espèces ¹	Montant des dons par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire	Date du don	Date de remise en banque
Report page précédente				
Total ou sous-total à reporter				
Collectes à identifier par événement ²				
Total ou sous-total à reporter				

Total général (RD 7010)

Établir autant de feuilles que de besoin

1. Le total des dons en espèces ne peut excéder 20 % du montant total des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 €.
2. Les sommes reçues par quête dans les réunions politiques doivent être mentionnées dans cette annexe.

Nom du candidat (ou du candidat tête de liste) :

Date du scrutin :

Type d'élection :

Circonscription :

Édition 2006

ANNEXE 2

(à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

Contributions définitives des formations politiques au financement de la campagne électorale

N° de compte	Nom et adresse de la formation politique ou de sa structure locale	Date du versement ou du paiement	Montant
7031	Versements définitifs des formations politiques au mandataire		
		TOTAL (RD 7031)	<input type="text"/>
7032	Dépenses payées directement par les formations politiques		
		TOTAL (RD 7032)	<input type="text"/>

Nom du candidat (ou du candidat tête de liste) :

Date du scrutin :

Type d'élection :

Circonscription :

Édition 2006

ANNEXE 3

(à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

Éléments de calcul de l'apport personnel

N° du compte	Libellé du compte	Identification de la partie versante	Montant	Date
7021	Versements du candidat ¹ au mandataire sur ses deniers personnels	Identité du candidat		
		Sous Total I (RD 7021)		
7022	Emprunts bancaires du candidat ²	Identité du prêteur		
		Sous Total II (RD 7022)		
7023	Emprunts du candidat auprès des formations politiques ²	Identité du prêteur		
		Sous Total III (RD 7023)		
7025	Emprunts du candidat auprès de personnes physiques ²	Identité du prêteur		
		Sous Total IV (RD 7025)		
7026	Frais financiers payés directement par le candidat ¹	Identité du candidat		
		Sous Total V (compte 7026)		
7027	Menues dépenses payées directement par le candidat ¹ <i>cf. note (3) en page 2 du compte</i>	Identité du candidat		
		Sous Total VI (compte 7027)		

TOTAL (I + II + III + IV + V + VI)

AP

1. Le mot CANDIDAT désigne collectivement le candidat et son suppléant pour les élections législatives, tous les candidats d'une liste pour les élections municipales, régionales et européennes.
 2. Compléter par les pièces justificatives (contrat d'emprunt, engagements réciproques).

Nom du candidat (ou du candidat tête de liste) :

Date du scrutin :

Type d'élection :

Circonscription :

Édition 2006

ANNEXE 4

(à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

**Liste des concours en nature fournis
par le candidat, les formations politiques,
les tiers (personnes physiques)**

Origine des concours	Nature et date des concours	N° de compte* (colonne DC)	Montant
Concours en nature fournis par le candidat ¹		(RD 7050)	
Concours en nature fournis par les formations politiques (préciser lesquelles)		(RD 7051)	
Concours en nature fournis par des personnes physiques (préciser leur identité)		(RD 7052)	
TOTAL RC = TOTAL DC			

*cf. page 3 du compte

1. Le mot CANDIDAT désigne collectivement le candidat et son suppléant pour les élections législatives, tous les candidats d'une liste pour les élections municipales, régionales et européennes.

Nom du candidat (ou du candidat tête de liste) :

Date du scrutin :

Type d'élection :

Circonscription :

Édition 2006

ANNEXE 5

(à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

**Attestation du mandataire
pour le compte de campagne ne présentant
ni dépense ni recette**

(Produire tout document bancaire démontrant l'absence de mouvement financier)

Je soussigné(e) :

Mandataire¹ de M.....

Candidat(e) (ou candidat(e) tête de liste) à l'élection

du dans la circonscription de

certifie qu'aucune dépense autre que celles relatives à la campagne officielle n'a été engagée pour la sollicitation des suffrages et qu'aucune recette ni aucun concours en nature n'a été perçu.

Signature du mandataire

Date

1. Dans le cas d'une association de financement, préciser si le signataire est le trésorier ou le président de l'association.